

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N° 97-362 DU 28 JUILLET 1997

**Portant promotion et nominations
à titre normal et militaire dans
l'Ordre du Mérite du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
 - VU la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
 - VU le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU les Décrets 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin, tenue du 02 Juin au 1er Juillet 1997 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre ;

.../...

DECRETE :

Article 1er : Est promu à titre normal et militaire au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la réception le sous-Officier des Forces Armées Béninoises, Adjudant TETE Comlan Célestin (Chevalier OMB, Décret n° 78-63 du 18 Mars 1978).

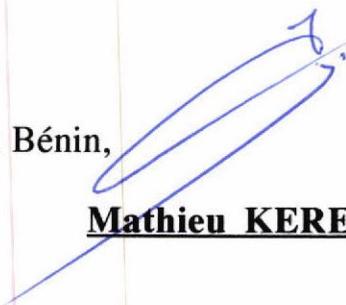
Article 2 : Sont nommés à titre normal et militaire au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la réception les Officiers Supérieurs et les Officiers subalternes des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

- Commandant DAVITO Sègba Clément
- Commandant ZANNOUBO Vinagnon
- Capitaine CAPO-CHICHI Jean
- Lieutenant PADONOU Damien Laurent

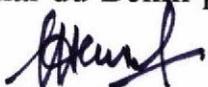
Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 28 JUILLET 1997

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - MINISTRES 18 - GCONB 20 - CS 2 - SGG 4 - HAAC 2 - CES 2 MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 5.